

OPUS SACERDOTALE

Février 2020

Bulletin n° 263

Bien chers Confrères,

Bien chers Amis,

Dans le magazine Paris-Match du 9 juin 1973, Jean Cau écrivait un article intitulé : « J'ai vu des curés heureux ». C'était à l'époque terrible des années qui ont suivi le concile Vatican II et qui ont décidé des prêtres à se réunir et fonder l'Opus Sacerdotale.

Que voulaient ces prêtres ? Etre fidèles à leur sacerdoce, garder leur identité d'une manière visible par le port de l'habit ecclésiastique, garder la saine doctrine, réciter quotidiennement leur bréviaire – la prière officielle de l'Eglise – célébrer la Sainte Messe et donner les sacrements conformément aux règles liturgiques. Bref : être de Bons Pasteurs. « *La bonté*, écrivait le grand archevêque de Gênes que fut le Cardinal Siri, *est le caractère essentiel du pasteur (...) La bonté veut le bien des personnes aimées, et par là elle se tient au-delà des bornes et des obstacles de l'orgueil et de l'intérêt. Parce qu'elle veut le bien, la bonté suppose l'intelligence et la vérité, parce que la vérité est seule en mesure d'indiquer ce qui est bien.* » (Idéaux saints et céleste présence. Message pastoral et doctrinal, juillet 1963).

Plusieurs prêtres ont été rappelés à Dieu ces derniers mois. Parmi eux se trouve l'abbé Pierre LOURDELET qui fut un des fondateurs de l'Opus Sacerdotale avec le Chanoine Etienne CATTA, et qui lui succéda en 1974 comme Prieur pendant dix-huit ans. Nous avons jugé utile de publier dans ce bulletin le sermon prononcé à ses obsèques, mais aussi celui prononcé aux funérailles de deux autres prêtres qui ont marqué l'Opus Sacerdotale : l'abbé Georges CHARRON et l'abbé Joachim LE PALUD. Ce sont trois prêtres très différents de tempérament et de caractère, mais trois prêtres de la même génération, ayant rencontré les mêmes difficultés et qui ont su les surmonter par leur foi, dans la fidélité à leur sacerdoce et leur dévotion à Notre Dame. Puisse leur exemple être un modèle pour les jeunes générations.

Abbé François SCRIVE, Prieur

LA CHARITE DU PRETRE

Le prêtre-hostie¹

« *Le prêtre et l'hostie ne doivent être qu'un. C'est pour cela que le prêtre communie à l'hostie et devient une même chose avec elle, non seulement par présence réelle, mais aussi par union intime et par communion de dispositions et de sentiments* »²

L'écrivain très « sacerdotal » que fut Joseph Malègue, à peine connu aujourd'hui par son roman *Augustin ou le Maître est là*³, ne cessait développer dans ses opuscules sur le

1. Ce texte est extrait du livre *Le Prêtre, Image du Christ : A travers quinze siècles d'art*, publié sous la direction de Steen Heidemann, L'œuvre, 2009.

2. Jean-Jacques Olier, *Traité des Saint Ordres* (La Colombe, 1953), p. 229 – Édition critique, Procure de la Cie de Saint-Sulpice, 1984, p. 213.

3. Spes, 1966.

sacerdoce⁴ la phrase célèbre du P. Antoine Chevrier, le fondateur du Prado, et l'apôtre des banlieues de Lyon « Le prêtre est un homme mangé ». Mangé ou donné dans l'exercice concret de la charité qu'il déploie, « distribué », en quelque sorte, à la manière de la communion eucharistique. Je voudrais évoquer, dans ces pages, le fait que l'action principale du sacerdoce, le saint sacrifice de la messe, est la source de cette charité pratique du prêtre qui, à juste titre, est considérée comme la couleur propre de son existence.

A la source du don de soi dans la charité sacerdotale est l'eucharistie. Il est à ce propos un point dans les cérémonies de la messe sur la signification duquel on n'attire pas suffisamment l'attention : la communion du prêtre est indispensable à l'achèvement du rite. Les fidèles peuvent ne pas communier, mais il ne peut exister de messe sans communion du prêtre. Ceci ne tient pas à un motif de validité, mais à une raison spirituelle tout à fait essentielle : la communion du prêtre manifeste sa *participation* intérieure au sacrifice eucharistique qu'il offre au nom et *en la personne* du Christ. Saint Thomas explique cela en s'appuyant sur saint Augustin : « Parce que le sacrifice que l'on offre extérieurement est le signe du sacrifice intérieur par lequel on s'offre soi-même à Dieu, par le fait qu'on participe au sacrifice, on montre qu'on s'associe au sacrifice intérieur »⁵. Il ajoute que le prêtre, « dispensateur des biens divins pour le peuple », doit être le premier à participer à ces biens, c'est-à-dire à communier au Corps et au Sang du sacrifice, avec référence à saint Paul : « Ceux qui mangent les victimes ne participent-ils pas à l'autel ? » (1 Co 10, 18).

On sait que la spiritualité française du XVII^e siècle, à laquelle l'abbé Henri Bremond a donné le nom d'« École française de spiritualité » et qu'il voulait, sans doute trop schématiquement faire tout entière dépendre du cardinal de Bérulle (elle doit aussi, avant les écrits de Bérulle, au cercle de Madame Acarie et à saint François de Sales, et après à saint Vincent de Paul), a réservé une attention considérable à la sainteté sacerdotale. Âge exceptionnel, où l'on trouvait dans la société française, selon le même Bremond : « des saints, de véritables saints et en grand nombre et partout ». Ces « bérulliens » furent tous – Pierre de Bérulle, lui-même, saint Vincent de Paul, Charles de Condren, saint Jean Eudes – des formateurs intellectuels et spirituels de prêtres. Jean-Jacques Olier particulièrement : la société de prêtres qu'il organisa – devenue plus tard la Compagnie de Saint-Sulpice –, prit en charge, de son vivant et par la suite, un séminaire annexé à la paroisse Saint-Sulpice, à Paris, et un nombre toujours plus grand de séminaires diocésains. Dès lors, l'influence spirituelle d'Olier et de l'« École française » en général, diffusée par ses disciples et notamment par son deuxième successeur, M. Tronson, va influencer durant trois siècles la formation des prêtres diocésains français, jusqu'au milieu des années soixante du XX^e siècle. Or ces maîtres spirituels s'inspiraient spécialement dans leurs enseignements du lien qu'établit le concile de Trente entre la revalorisation du sacrifice de la messe à laquelle il a procédé et celle du sacerdoce.

La messe, disait saint François de Sales, est le « soleil des exercices spirituels », le « centre de la dévotion chrétienne ». Elle l'est, on peut dire constitutivement, pour celui qui

44. « Le prêtre et nous », La Vie catholique, 28 novembre 1936 ; « La place du prêtre dans le relèvement français », Le chant des Oiseaux, Rouen 1939.

5. Somme théologique, IIIa q. 82 a. 4.

la célèbre. Jean-Baptiste Olier et Charles Condren soulignaient que le prêtre est voué à la messe, au sens le plus fort du terme : il est *dédié* par sa consécration sacramentelle à être l'homme de l'eucharistie célébrée et adorée. J.-J. Olier donna d'ailleurs initialement à ses disciples le nom de « Prêtres du Saint-Sacrement ». Le prêtre doit, selon lui, se consumer en adoration devant l'eucharistie. Car le terme de sa vocation est l'eucharistie, dont sa fonction pastorale ultime – après les avoir évangélisés, baptisés, catéchisés, confessés – est de nourrir sacramentellement et spirituellement les fidèles, pour les faire participer à l'unique louange du Père, celle assumée par Jésus-Christ. « C'est cette conviction sur le prêtre qui a fait d'Olier l'un des plus efficaces réformateurs du clergé français et par là l'un des éducateurs de la spiritualité occidentale des XVII^e-XX^e siècles – à travers Jean-Baptiste de La Salle, Louis-Marie Grignon de Montfort, les Pères Libermann et Faber, Mgr Gay et le cardinal Mercier »⁶. Ce lien du prêtre au sacrifice peut se considérer extérieurement (pour ainsi dire extérieurement) et intérieurement.

En parlant d'extérieur, je pense à la manifestation visible de la qualité du prêtre, à la fois sacrificateur et hostie. Il faut à ce propos rappeler que l'attitude fondamentale de l'homme envers Dieu, pour ces auteurs, est ce qu'ils nomment la « religion ». Ils entendent par ce terme l'amour, le respect, l'adoration qui culminent dans le sacrifice, et d'abord dans celui du Verbe de Dieu fait homme. La *religion*, ainsi comprise, louange et sacrifice parfait, que l'Incarnation a rendu possible, est, de ce fait, la vertu propre aux prêtres, hommes par excellence de la *religion*, chargés de la répandre. Et c'est dans l'eucharistie qu'ils célèbrent que Jésus rend à son Père, tout le temps que durera l'Église, la louange d'une *religion* parfaite. Il y demeure anéanti et consumé en état d'hostie offerte. Il est donc, estimaient saint Vincent de Paul, saint Jean Eudes et Jean-Jacques Olier, d'une très grande importance d'inculquer aux séminaristes, durant leur formation, la connaissance précise et le sens profond des cérémonies par lesquelles l'Église propage l'hommage permanent du Christ à son Père. La messe est, par définition, l'acte de la Croix renouvelé de manière non sanglante, sacrifice et communion, communion au sacrifice, diffusion du sacrifice : « Voilà, disait Jean-Jacques Olier, le dessein de Notre-Seigneur en la multiplication de son corps, et en la communion qu'il donne à l'Église : d'avoir autant de corps, autant de bouches, autant de cœurs qu'il y a de sujets dans l'Église, pour s'immoler en eux à la gloire du Père, pour l'adorer, l'aimer et le glorifier ». C'est une considération très thomiste : la « dilatation » de la *religion*, que produit la célébration de l'eucharistie, et la grâce propre de ce sacrement, à savoir l'édification du Corps mystique, ne sont qu'une seule et même chose. La participation à l'eucharistie, poursuivait Olier, tend à ne faire « de tout le monde qu'une Église, de tous les hommes qu'un religieux, de toutes leurs voix qu'une louange, et de tous leurs cœurs qu'une victime en lui, qui est l'unique religieux de Dieu son Père, et qui est répandu en nos cœurs par la communion qu'il nous donne à son corps, unique temple et très saint ministre de sa véritable religion »⁷.

⁶ Irénée Noye, article « Jean-Jacques Olier », *Catholicisme*, Letouzey et Ané, 1983, col. 61.

⁷ Jean-Jacques Olier, *L'esprit des cérémonies de la messe*, Le Forum, 2004, p. 328

D'où l'importance des rites splendides que déploie la liturgie romaine. Saint Vincent de Paul se lamentait sur la fantaisie avec laquelle un certain nombre de prêtres traitaient la liturgie, avant que ne s'appliquassent les réformes du Concile (de Trente) : « Oh ! si vous aviez vu, je ne veux pas dire la laideur, mais la diversité des cérémonies de la messe. [...] J'étais une fois à Saint-Germain-en-Laye, où je remarquais sept ou huit prêtres, qui dirent tous la messe différemment »⁸. Car la rigueur et les soins donnés au bon accomplissement de la célébration liturgique sont exigés par son caractère éminemment *pastoral*. Olier le rappelait : « Le prêtre ne doit pas seulement faire des cérémonies pour lui ; savoir, pour s'exciter à la dévotion, ou pour exprimer le respect qu'il a pour les mystères, mais encore il doit procurer par les cérémonies cette même dévotion et ce même respect aux peuples, qui, voyant ce grand culte et cette grande révérence dans les prêtres, voyant ces ornements si magnifiques et si augustes, voyant que tout le clergé s'abîme et se perd devant la majesté de Dieu, disent en eux-mêmes : il faut que Dieu soit grand et adorable, puisqu'il a devant lui tant d'esprits bienheureux qui fléchissent le genou en sa présence, tels que sont les saints et les anges représentés par les prêtres et les ecclésiastiques qui se prosternent devant lui ! Il faut que cet Agneau soit admirable en sa beauté et en sa puissance, puisque ces vingt-quatre vieillards se jettent à ses pieds, et y portent leurs couronnes avec respect et révérence. Nous voyons par expérience le respect que ces choses impriment dans l'esprit des plus pauvres et des plus ignorants, qui n'étant pas capables de concevoir par la seule explication de la parole les mystères cachés, ni de porter révérence à ce qui est de plus sacré, se disposent plus facilement à leur devoir et à la révérence qu'ils doivent à Dieu par le moyen de ces choses extérieures et sensibles »⁹.

Ceci pour l'extérieur et le visible. Mais bien plus important encore est l'« intérieur » du prêtre qui célèbre tous les jours à l'autel. Du point de vue ascétique, le prêtre doit s'assimiler au Christ, prêtre et victime à la fois : « Celui qui a été appelé à la participation du sacerdoce de Jésus-Christ, disait saint Jean Eudes, doit aussi entrer avec lui dans la qualité d'hostie. Il doit se regarder comme une hostie perpétuellement immolée avec Jésus pour la gloire de Dieu. Et par conséquent, il doit être séparé et détaché, comme une hostie pure et sainte, du péché, du monde et de toutes les choses profanes. Il doit mourir à tout, pour ne vivre qu'à Dieu »¹⁰. Le Pontifical romain le rappelle à ceux qui vont être ordonnés : « Ayez conscience de ce que vous faites. Imitiez ce que vous ferez à l'autel : vous y renouvellez tous les jours le mystère de la mort du Seigneur. Imolez donc en vous chaque jour de plus en plus les vices et la concupiscence ».

Le Christ sur la Croix est Prêtre et Hostie. À la Cène, il s'identifiait comme « célébrant » au Corps livré et au Sang versé qu'il donnait à consommer à ses apôtres. De sorte qu'à la messe, différemment que dans les autres sacrements – ou en tout cas de manière plus spécifique – le ministre du sacrement participe intimement au signe qui produit la grâce, au *sacramentum*. Celui-ci, dans l'eucharistie, est le pain et le vin eucharistiés, Jésus-hostie, identique à Jésus-Prêtre. De sorte que l'*action* liturgique de la

⁸. Saint Vincent de Paul, *Correspondance, Entretiens, Documents*, Pierre Coste, tome XII, p. 258.

⁹. Jean-Jacques Olier, *L'esprit des cérémonies de la messe*, op. cit., p. 39.

¹⁰. *Le Mémorial*, 5^{ème} partie, X, *Œuvres choisies de saint Jean Eudes*, VI, Lethielleux, 1935.

messe a aussi pour signification cette identification morale et spirituelle du célébrant avec les oblats. « En qualité d'hostie, disait saint Jean Eudes à ses prêtres, vous avez obligation, en offrant Jésus-Christ, de vous offrir aussi avec lui comme victime ; ou plutôt de prier Jésus-Christ qu'il vienne dedans vous et qu'il vous tire dedans lui, qu'il s'unisse à vous et qu'il vous unisse et incorpore avec lui en qualité d'hostie, pour vous sacrifier avec lui à la gloire de son Père. Et parce qu'il faut que l'hostie qui doit être sacrifiée soit occise, puis consommée dans le feu, priez-le qu'il vous fasse mourir à vous-même, c'est-à-dire à vos passions, à votre amour-propre et à tout ce qui lui déplaît ; qu'il vous consomme dans le feu sacré de son divin amour, et qu'il fasse en sorte que désormais toute votre vie soit un perpétuel sacrifice de louange, de gloire et d'amour vers son Père et vers lui »¹¹.

Sans oublier jamais que le sacrifice de la messe, tout entier référé au sacrifice de la Croix, a cette spécificité – outre celle qu'il est un sacrifice non sanglant – que la divine victime, le Christ, apparaît du fait de la consécration en état de Résurrection. Le Corps et le Sang offerts sur l'autel au Père par les mains du prêtre sont le Corps et le Sang du Christ en son état glorieux. De sorte que la fusion du prêtre au Christ Souverain Prêtre en vertu du caractère qu'il a reçu avec le sacrement de l'ordre et en vertu de la célébration de l'eucharistie et de sa consommation dans la communion, exige une agrégation spirituelle au Christ, certes victime, mais victime ressuscitée : « Jésus-Christ ressuscité n'est pas seulement le prêtre, mais encore la victime de son sacrifice, et se porte lui-même entre ses mains en s'offrant tout entier à son Père. Ce doit être l'état du prêtre qui offre le sacrifice : il doit être victime consommée en Jésus-Christ s'offrant en lui à Dieu le Père pour sa gloire, après avoir passé par les souffrances et les mortifications, comme Jésus-Christ Notre-Seigneur, devant que de parvenir à la consommation »¹².

Et comme la perfection du sacrifice, et donc de la prêtrise, n'a été atteinte par Jésus, que par cette espèce de passage par le feu de la Résurrection, le prêtre, de même, est, par l'eucharistie qu'il célèbre, radicalement identifié à Jésus ressuscité : il doit donc spirituellement se conformer au Christ en gloire. C'est d'ailleurs cet « esprit de Résurrection » qui est le fondement, chez ces auteurs français et tout spécialement chez le maître en spiritualité sacerdotale que fut Jean-Jacques Olier, d'une conception de la perfection sacerdotale aussi *positive*, dirait-on aujourd'hui, qu'exigeante. Le sacrifice quotidien dans l'existence sacerdotale – le don de soi dans la charité de chaque jour – qui procède du sacrifice quotidiennement célébré lors de la messe, est ainsi d'autant plus « consumant » qu'il incite le ministre du Christ à une vie intérieure qui est déjà la vie du ciel et non la vie du monde. Mourir au monde, pour vivre déjà dans le ciel. Le prêtre doit vivre, ou devrait vivre, « d'une vie toute divine, d'une vie toute ressuscitée, d'une vie transformée en Jésus-Christ glorieux, toujours élevée au-dessus de toutes les créatures et appliquée uniquement à Dieu »¹³.

De tout cela découle donc l'essence de la charité à laquelle le prêtre est voué. La vie du prêtre, répètent inlassablement saint Vincent de Paul, saint Jean Eudes, doit être

¹¹. *Royaume de Jésus*, cité par Pierre Pourrat, *Le Sacerdoce*, Paris, 1931, p. 122.

¹². Jean-Jacques Olier, *L'esprit des cérémonies de la messe*, op. cit., p. 61.

¹³. Jean-Jacques Olier, *Traité des Saint Ordres*, op. cit., p. 233, Édition critique, Procure de la Cie de Saint-Sulpice, 1984, p. 219.

semblable à celle de Jésus-Christ offert, « consommé » dans l'eucharistie. On se souvient du mot de Pascal sur son lit de mort, et risquant d'achever sa course sans avoir pu recevoir l'hostie du viatique : « Je voudrais y suppléer par quelque bonne œuvre, et ne pouvant communier dans le Chef, je voudrais bien communier dans les membres, et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui l'on rende les mêmes services qu'à moi »¹⁴. Communion reçue dans les pauvres, communion donnée aux pauvres par l'assistance qu'on leur prête. Tous la doivent assurément distribuer, mais le prêtre au premier chef, car elle découle de la charité du Jeudi Saint : « Voici mon Corps livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22, 19). La réitération sacramentelle par le prêtre du don que le Christ fait de sa propre vie, de son propre corps, se double, ou plutôt s'explicite et se diffuse dans le don que le prêtre fait de lui-même. Au reste, l'institution de la sainte eucharistie a été suivie de ce mime étonnant, quasi sacramentel, de la charité sacerdotale, accompli par le Christ : le lavement des pieds. « Faites ceci en mémoire de moi » : « C'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez vous aussi, comme moi j'ai fait pour vous » (Jn 13, 15). Il est d'ailleurs très significatif que le *Cérémonial des Évêques* tridentin presse l'évêque, le jour anniversaire de l'institution de l'eucharistie, de faire convoquer treize pauvres, habillés et restaurés à ses frais, auxquels il fait une aumône après leur avoir lavé et baisé les pieds. Car le lavement des pieds du Jeudi Saint exprime merveilleusement le lien intime de la charité et du sacrifice de l'autel dans la personne du prêtre, autre Christ.

Ceci souligne d'ailleurs que cette charité est *totale* dans sa visée, selon l'apôtre par excellence de la charité que fut saint Vincent de Paul. Le mystère de la sainte eucharistie l'explique et l'exige : en chaque espèce consacrée, en chaque partie des espèces consacrées est présent Jésus-Christ tout entier, avec son Corps, son Sang, son âme et sa divinité ; en chaque don de l'eucharistie est donné tout entier Jésus-Christ, en chaque communion distribuée se donne tout entier le Souverain Prêtre. De même... Ainsi Jean-Jacques Olier fait-il parler Jésus, pour inspirer à ses clercs les dispositions identiques : « Je n'ai rien que je ne vous donne, et tout ce que j'ai en moi, je désire qu'il vous soit commun avec moi ; de même que tout ce qu'a mon Père, je l'ai commun avec lui. Enfin, comme mon Père met et moi tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, ainsi je mets en vous tout ce que j'ai et tout ce que je suis »¹⁵.

Abbé Claude BARTHE

«Avec ma soutane, je suis l'homme-sandwich du Bon Dieu»

Rendue facultative au début des années 1960, détrônée par le clergyman voire les vêtements civils, la soutane séduit de plus en plus de prêtres. Ils nous disent pourquoi.

Elle n'est plus l'apanage des tradis, ni de la Communauté Saint-Martin. De plus en plus de jeunes prêtres diocésains la revêtent. Après des années de purgatoire, la soutane est de retour. « Aux sessions de formation continue de ma province ecclésiastique [Rouen, Ndlr], nous étions deux à la porter en 2014. Nous sommes aujourd'hui une dizaine, soit la moitié des participants », remarque l'abbé Laurent Gastineau, ordonné prêtre il y a quatre ans dans le diocèse de Séez. Un phénomène confirmé par l'entreprise Arte-Houssard, fabricant de soutanes sur mesure, qui a vu

¹⁴. « Vie de Monsieur Pascal par Madame Périer, sa sœur », *Pascal, Œuvres complètes*, Seuil, 1963, p. 32.

¹⁵. *Vivre pour Dieu en Jésus-Christ*, Cerf, 1995, p. 204.

ses ventes augmenter de 145 % entre 1999 et 2016. « Nous avons toujours eu des clients, essentiellement des tradis, auxquels s'ajoute aujourd'hui la nouvelle génération de prêtres qui veulent en avoir une, même s'ils ne la portent pas tous les jours », confie Stéphanie, la responsable du magasin parisien.

Lorsqu'on les interroge sur les raisons de ce choix vestimentaire, ces prêtres avancent d'abord l'obéissance aux normes ecclésiastiques. « Le Directoire pour le ministère et la vie des prêtres [Artège, 2013, Ndlr] nous demande de porter un habit clérical. S'il ne fait pas de la soutane le seul habit possible, il la cite très clairement en premier, lui donnant ainsi la primauté », estime le Père Stanislas Briard, 27 ans, vicaire de la paroisse Notre-Dame de Coutances (Manche), qui la revêt de manière habituelle depuis son ordination.

VISIBILITE RIME AVEC DISPONIBILITE

La primauté, non l'exclusivité... Alors, pourquoi pas le clergyman ? « La soutane est aujourd'hui encore l'habit traditionnel des clercs dans l'Église, considère Don Louis-Hervé Guiny, membre de la Communauté Saint-Martin. Qui reconnaîtrait le Saint-Père sans sa soutane blanche ? Même chez ceux qui se sont éloignés de l'Église, la soutane est bien souvent restée dans les mentalités et continue d'identifier "le curé". » Une identification qui serait moins évidente avec le clergyman. Ceux qui l'ont porté en alternance avec la soutane l'ont tous constaté. « Le clergyman ne parle qu'aux cathos, remarque le Père Marc-Olivier de Vaugiraud, 38 ans, ancien vicaire dans les Yvelines. En outre, la soutane est plus visible. Si je mets deux écharpes, on continue de la voir. Je suis deux fois plus interpellé quand je la porte ! »

Même constat pour l'abbé Gastineau qui assure être, en soutane, « certain de ne pas voyager seul dans le train », et se rappelle une traversée de Paris rendue épuisante par un déluge de sollicitations. « Je comprends que certains veuillent l'enlever pour être tranquilles ! », plaisante-t-il. Certains passants n'hésitent pas en effet à demander des bénédictions, des prières, comment recevoir le baptême ou faire sa première communion.

Plusieurs prêtres notent également que visibilité rime avec disponibilité. Vicaire de la basilique d'Argenteuil (Val-d'Oise), le Père David Lamballe rapporte qu'on lui a plusieurs fois demandé la confession dans la rue ou le métro. « Quand je dois me déplacer d'un endroit à un autre, j'ai intérêt à prévoir large car je sais que je serai sollicité. Pour les gens, la soutane signifie que je suis "en service", à leur disposition. »

TELLE UNE « HOMELIE SILENCIEUSE »

À entendre ses adeptes, la soutane est aussi un excellent outil d'évangélisation. « Dans une société de plus en plus sécularisée, la soutane joue son rôle de signe qu'il existe une autre réalité, indique Don Guiny. Elle incite à se poser des questions et à entrer en contact. » À Mantes-la-Jolie, le Père de Vaugiraud a régulièrement expérimenté la dimension missionnaire de sa longue robe noire. Entrant un jour dans un bar devant lequel il était passé quelques minutes auparavant, le patron lui a confié que sa soutane avait provoqué une discussion parmi les clients. « Le Bon Dieu s'est invité dans leur conversation. Nous avons longuement parlé de la charité, de l'amour du Christ. Ce bout de tissu, que les franciscains du Bronx appellent "l'homélie silencieuse", m'a permis d'introduire dans un cœur le nom de Jésus. Je suis l'homme-sandwich du Bon Dieu ! », conclut-il.

« La soutane est un moyen efficace pour aller aux périphéries, particulièrement vers les musulmans qui sont plus respectueux avec les personnes qui affichent leur foi », confirme l'abbé Raphaël Dubrule, missionnaire de la Miséricorde divine installé dans le cœur de Toulon. Parce que leur apostolat est entre autres dédié à l'évangélisation des personnes musulmanes, les membres de cette société de prêtres sont vêtus d'une soutane blanche évoquant l'habit des Pères Blancs. Dans un quartier composé à 75 % de musulmans, cette présence religieuse chrétienne manifeste a un impact considérable sur la population. « Les salafistes ne s'approchent pas trop. Ils se disent que c'est un espace chrétien, déjà occupé par les "hommes en blanc". Et les Français de culture chrétienne, même s'ils sont éloignés de l'Église, apprécient que ceux qui sont en habit religieux soient catholiques. C'est pour eux une petite marque d'espérance », ajoute l'abbé Dubrule.

ELLE OBLIGE A UNE CERTAINE RETENUE

Si elle parle à ceux qui la croisent dans la rue, la soutane adresse aussi un message à celui qui la porte en lui rappelant sa consécration au Christ. Le Père Lamballe souligne que le prêtre l'embrasse le matin avant de l'enfiler et qu'elle lui permet de se souvenir « qui il est, pour qui il vit et au service de qui il se met ». Sur un plan plus spirituel, poursuit-il, « de même que le scapulaire nous met sous la protection de la Sainte Vierge, la soutane met le prêtre sous le manteau de Celui à qui il appartient en premier ». Elle l'oblige également à une certaine retenue. « Je sais que je suis regardé, explique l'abbé Gastineau, ça influence mon comportement, ça me fortifie dans les vertus. » Si l'habit ne fait pas le moine, il peut y contribuer...

Ce retour en grâce de la soutane est cependant loin de faire l'unanimité. Elle en agace certains qui lui reprochent son caractère ostentatoire ou dépassé, quand ce n'est pas sa connotation idéologique, traduisez « intégriste ». « C'est quitte ou double, concède le Père de Vaugiraud, mais je préfère prendre ce risque plutôt que de disparaître du champ social, d'autant que la crispation vient surtout du clergé, en particulier des supérieurs qui analysent cela comme une revanche sur le Concile, et aussi de quelques cathos, mais jamais de la part de ceux qui sont plus éloignés de l'Église. »

Ce débat serait-il générationnel ? Assurément, mais il est aussi et surtout philosophique, voire stratégique. L'abbé Gastineau se souvient que lorsqu'il était au séminaire, il était « impensable » pour les futurs prêtres d'y arborer un vêtement ecclésiastique (ils avaient l'obligation d'être en civil), mais que tous dissimulaient une soutane dans leur placard. « Nous la portions à l'extérieur après nous être changés en cachette. Même si ce n'est pas la raison principale, je pense que nous l'avons sans doute aussi adoptée en réaction à une génération de prêtres à laquelle nous ne parvenions pas à nous identifier », confesse-t-il.

« Choisir la soutane correspond à une certaine vision du monde et de l'Église », analyse le Père de Vaugiraud. À une époque, certains ont pensé qu'elle constituait un obstacle à leur apostolat. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes prêtres estiment qu'elle est leur meilleure alliée dans une société déchristianisée. Peu convaincus par l'expérience du levain dans la pâte, ils ont opté pour être la « lumière du monde ». « Mais attention, être en soutane ne signifie pas qu'on est plus saint. Et avant de savoir si on la portera ou non, ce qui compte est de savoir quel homme on va mettre dedans », conclut le Père de Vaugiraud.

Élisabeth Caillemer – FC – déc 2018

UN VETEMENT RICHE EN SYMBOLES

Longue, ample, noire, fermée par trente-trois boutons, surmontée d'un col blanc et barrée d'une large ceinture, la soutane, comme l'habit des religieux, constitue pour celui qui la revêt une sorte de clôture. Elle est un signe de pénitence, d'abnégation, de renoncement au monde, on dit aussi de « mort au monde », que vient renforcer sa couleur noire. La soutane symbolise la pauvreté, le col l'obéissance et la ceinture la chasteté, les trois conseils évangéliques sur lesquels s'appuie une vie engagée dans la suite radicale du Christ, nous dit Benoît XVI. Elle est violette pour les évêques (pourpre antique des empereurs romain – donc fonction de gouvernement), rouge (couleur de la charité) pour les cardinaux, défenseurs de l'Église jusqu'au martyre si nécessaire, blanche pour le pape (selon l'habitude du pape St Pie V, dominicain), et pour les missionnaires (pour des raisons climatiques).

AU VATICAN, LA SOUTANE EST OBLIGATOIRE :

- Pour les évêques et les cardinaux « aux heures de bureau » (les prêtres ont le choix avec le clergyman).
- Pour les prêtres, les évêques et les cardinaux lors des cérémonies ayant lieu en présence du pape ou lors des rencontres officielles à la Curie romaine, a rappelé le cardinal Bertone dans une circulaire de 2012.

BREVES CONSIDERATIONS A PROPOS D'UN LIVRE- EVENEMENT SUR LE CELIBAT SACERDOTAL

En attendant de pouvoir prendre connaissance des contributions du pape émérite Benoît XVI et du cardinal Robert Sarah en faveur du célibat sacerdotal, réunies dans le livre *Des profondeurs de nos cœurs* publié ces jours-ci chez Fayard, et sous réserve de nouveaux rebondissements dans la publication mouvementée de cet ouvrage, je me bornerai ici à quelques considérations succinctes, en me fondant sur les quelques extraits déjà dévoilés dans la presse.

Le fait que Benoît XVI et le cardinal Sarah interviennent *en ce moment* dans la vie ecclésiale, pour conjurer littéralement François de maintenir fermement la discipline du célibat ecclésiastique dans l'Église latine, présuppose un enjeu capital, et ce pour au moins deux raisons. La première est liée à la chronologie. En effet, l'exhortation apostolique faisant suite au récent synode sur l'Amazonie doit être publiée prochainement et personne n'ignore que le pape devra s'y prononcer, notamment, sur la proposition de ce synode d'ordonner prêtres des diacres permanents (!) mêmes mariés, pour « la prédication de la Parole et la célébration des sacrements dans les endroits les plus reculés de la région amazonienne » (Document final, n. 111). Si cette proposition était retenue, un jeune homme célibataire desdits endroits « reculés » pourrait devenir prêtre célibataire, mais il pourrait aussi se marier, être ordonné diacre après quelques années, et enfin être ordonné prêtre après un « diaconat permanent fécond » (*ibid.*). Mais ne serait-ce pas précisément là, en fin de compte, une sorte de « célibat optionnel avant le diaconat » que le pape François disait pourtant refuser¹⁶ ? Et que signifie encore le diaconat « permanent » dans ce cas ?

On peut d'ailleurs se demander s'il serait juste d'introduire un tel changement, qui aurait

16 Cf. François, Conférence de presse dans l'avion de retour du Panama, 27 janvier 2019.

inévitablement des répercussions sur l'Église universelle, en vertu d'une décision pontificale prise au terme d'un simple synode spécial ou particulier (et non général). Car tous savent que, dans le contexte actuel, cette possibilité, d'abord "exceptionnelle", s'étendrait selon toute vraisemblance rapidement à d'autres régions que l'Amazonie ou le Pacifique. Plusieurs évêchés occidentaux – Allemagne en tête – piaffent déjà d'impatience. Le n. 111 du document final du synode ne manque d'ailleurs pas d'ajouter, histoire de préparer le terrain : « Certains se sont prononcés en faveur d'une approche universelle du sujet ». Et il ne saurait en être autrement ; de fait, l'argument majeur allégué en faveur de cette mesure "exceptionnelle", à savoir la pénurie des prêtres privant certaines populations indigènes longtemps de l'accès aux sacrements, peut être invoqué dans de nombreuses régions du globe. En ce sens, on comprend pourquoi le cardinal Sarah qualifie de « mensonge » le caractère dit exceptionnel que revêtirait l'ordination d'hommes mariés, dans laquelle il voit « une brèche, une blessure dans la cohérence du sacerdoce »¹⁷.

L'enjeu de l'intervention du pape émérite et du cardinal guinéen doit encore être capital pour une seconde raison. En effet, tous deux, mais plus spécialement Benoît XVI, n'ignorent nullement que leur initiative ne manquera pas de leur être vivement reprochée comme une ingérence irresponsable et inadmissible dans le ministère du pape régnant, puisque risquant de diviser l'Église. S'ils ont néanmoins jugé devoir parler, c'est qu'ils auront estimé, en conscience, que le bien de l'Église catholique était à ce point en jeu qu'un silence de leur part les eût rendus coupables devant Dieu. Ce motif vaut en particulier pour Benoît XVI, en raison de sa fonction antérieure, de son statut présent et de son grand âge, qui lui fait entrevoir plus immédiatement l'éternité et le jugement.

Bien sûr, on peut se demander pourquoi le pape émérite a cru nécessaire de sortir cette fois-ci de sa réserve, à laquelle il s'était engagé moralement lors de la renonciation à sa charge, tandis qu'il ne l'avait pas fait avant la publication de l'exhortation apostolique *Amoris laetitia*. De fait, tout le monde savait que le texte en question risquait d'ouvrir la possibilité pour les personnes remariées, mais encore liées par une union précédente, de recevoir l'absolution et la sainte communion sous certaines conditions, et ce sans qu'elles aient à s'abstenir des relations charnelles. Une telle "ouverture" représente-t-elle, pour les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et du mariage, une menace moindre que celle de l'ordination d'hommes mariés pour le sacrement de l'Ordre ? On peut penser, au contraire, que l'admission officielle de fidèles en état objectif de péché grave aux sacrements – en contradiction flagrante avec toute la tradition de l'Église – inflige un *vulnus* plus grave encore à la constitution sacramentelle de l'Église que ne le ferait l'ordination presbytérale de diacres "permanents" ou de *viri probati*. Si cette hypothèse est exacte, le « cri d'alarme » du pape émérite et du cardinal Sarah eût été encore plus important pour l'Église il y a quatre ans, alors qu'était rédigée l'exhortation *Amoris laetitia*.

Quoi qu'il en soit des motivations ayant poussé Benoît XVI à se taire dans un cas et à parler dans l'autre, à titre personnel la nouvelle publication me réjouit, ne serait-ce que parce qu'elle conforte pleinement mes propres réflexions – et préoccupations – au sujet du célibat

¹⁷ Le Figaro, 13 janvier 2020, p. 3.

ecclésiastique que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer¹⁸. Les recherches savantes du cardinal Alfons Maria Stickler et du Père Christian Cochini, en particulier, ont démontré que la discipline en vigueur dans l'Église catholique latine sur ce point est foncièrement demeurée fidèle à la tradition apostolique. En lisant leurs ouvrages¹⁹, on se rend compte que la continence des prêtres (et des diacres) dépasse la seule sphère disciplinaire, dans la mesure où elle découle du sacerdoce nouveau institué par le Christ, en tant qu'il implique un lien sponsal exclusif entre le prêtre et l'Église. Aussi, le dernier concile n'avait-il pas manqué de relever que « c'est [...] pour des motifs fondés dans le mystère du Christ et sa mission, que le célibat, d'abord recommandé aux prêtres, a été ensuite imposé par une loi dans l'Église latine à tous ceux qui se présentent aux ordres sacrés »²⁰. Si le célibat ecclésiastique repose en dernière instance sur le « mystère du Christ et sa mission », il s'ensuit que sa relativisation, une fois de plus par le biais d'"exceptions", affaiblirait le corps ecclésial tout entier, en l'éloignant de son fondement spirituel.

La situation est grave. Les catholiques sont aujourd'hui appelés à prier et à offrir des sacrifices afin qu'une mentalité mondaine n'introduise encore d'avantage une fuite en avant disruptive dans l'Église : hier la possibilité d'administrer l'absolution et la sainte communion à des fidèles vivant *more uxorio* avec quelqu'un qui n'est pas leur époux légitime devant Dieu, aujourd'hui l'ordination possible d'hommes mariés, demain de nouveaux ministères féminins, après-demain le diaconat féminin, ensuite la pleine acceptation et la bénédiction des unions de même sexe (comme le souhaite le processus synodal en cours en Allemagne), et ainsi de suite. L'exemple anglican, notamment, illustre où mène une telle pente – *quod Deus avertat* : d'abord le délitement, puis la déliquescence. *Des profondeurs de nos cœurs* se veut un cri d'alarme pour écarter un tel désastre. Puisse-t-il être écouté.

Mgr Christophe J. Kruijen, S.T.D.

Mgr Christophe J. Kruijen est prêtre du diocèse de Metz. Il a travaillé auprès de la Congrégation pour la doctrine de la foi de 2008 à 2016. Sa thèse de théologie dogmatique (*Angelicum*, Rome) a obtenu le prix "Henri de Lubac" 2010. Elle a été publiée sous le titre *Peut-on espérer un salut universel ? Étude critique d'une opinion théologique contemporaine concernant la damnation* (Éditions Parole et Silence, 2017), ouvrage primé par l'Académie française en 2018. L'auteur a publié également *Bénie par la Croix. L'expiation dans l'œuvre et la vie de sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix (Edith Stein)* (Éditions Tempora, 2009).

LE SIEGE APOSTOLIQUE RAPPELLE L'INVIOLABILITE DU SECRET DE LA CONFESSION

Dans une note datée du 29 juin et approuvée par le Pape François, la Pénitencerie apostolique rappelle l'importance du for interne et l'inviolabilité du sceau sacramentel.

Le document réaffirme avec fermeté que le secret de la confession est un pilier de l'Église catholique et dénonce un certain relativisme ambiant dans la perception des notions de péché et de rédemption. Dans une actualité marquée par de grands bouleversements techniques et scientifiques, le texte regrette la perte du sens moral. '*Si au progrès technique ne correspond pas un progrès dans la formation éthique de l'homme, dans la croissance de*

18 Voir L'Homme nouveau, n° 1690, 22 juin 2019, p. 16-19.

19 Cf. Alfons Maria Stickler, *Der Klerikerzölibat. Seine Entwicklungsgeschichte und seine theologischen Grundlagen*, Abensberg, Kral, 1993 (trad. fr. : *Le célibat des clercs. Histoire de son évolution et fondements théologiques*, Paris, Téqui, 1999) ; Christian Cochini, *Les origines apostoliques du célibat sacerdotal*. Nouvelle édition augmentée, Genève, Ad Solem, 2006 (1ère édition : Paris, Lethielleux, 1981).

20 Concile Vatican II, Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 16.

l'homme intérieur, alors celui-ci n'est pas un progrès, mais une menace pour l'homme et pour le monde', rappelait Benoît XVI en 2007 dans son encyclique Spe Salvi.

Dans la continuité de cette réflexion du Pape émérite, la note de la Pénitencerie apostolique s'inquiète d'une '*hypertrophie de la communication*' et d'un discours médiatique dominant qui accorde une place démesurée aux '*possibilités techniques*' mais néglige '*l'amour de la vérité*' et '*le sens de la responsabilité devant Dieu et les hommes*'. Dans le rapport à l'information médiatique, la recherche avide des '*scandales*' touche aussi une partie des catholiques, et mêmes des membres du clergé, '*au grave détriment de l'annonce de l'Évangile à toute créature et des exigences de la mission*'.

Respecter la vie privée des pénitents

Le '*jugement de l'opinion publique*' se base souvent sur des informations qui '*lèsent de façon illégitime et irréparable la bonne réputation*' de certaines personnes et leur droit à '*défendre leur propre intimité*'. Les institutions sont aussi fragilisées, et en premier lieu l'Église catholique qui fait l'objet d'un préjugé négatif liés aux tensions internes à sa hiérarchie et aux '*récents scandales d'abus, horriblement perpétrés par certains membres du clergé*.' Dans ce contexte, une pression s'exerce pour que l'Église cale son organisation juridique sur l'ordre civil des États, mais cette exigence est incompatible avec la nature de l'Église.

Cette note rappelle donc plusieurs points essentiels, notamment donc l'inviolabilité du sceau sacramentel que représente le sacrement de la Réconciliation. '*Même s'il n'est pas toujours compris par la mentalité moderne, il est indispensable pour la sainteté du sacrement et pour la liberté de conscience du pénitent, qui doit être certain à tout moment que l'entretien sacramentel restera dans le secret de la confession, entre sa propre conscience qui s'ouvre à la grâce divine et la médiation nécessaire du prêtre*', avait rappelé le Pape François le 29 mars dernier lors de son discours devant les participants au cours annuel sur le for interne organisé par la Pénitencerie apostolique.

Les prêtres en effet, lorsqu'ils écoutent les pénitents et peuvent accorder l'absolution, agissent dans ce cadre '*in persona Christi capitis*', au nom du Christ donc et non pas en leur nom propre. Ils doivent donc être capables de défendre ce sceau sacramentel jusqu'au martyre. Leur seule exigence doit être le repentir sincère de la personne qui se confesse. Ils ne peuvent pas exiger du pénitent qu'il se rende à la justice civile, car il s'agit d'un autre ordre.

Toute initiative politique ou législative visant à forcer l'inviolabilité du sceau sacramentel constituerait donc '*une inacceptable offense envers la liberté de l'Église, qui ne reçoit pas sa propre légitimation des États, mais de Dieu. Elle constituerait une violation de la liberté religieuse, qui fonde juridiquement toute autre liberté, y compris la liberté de conscience des citoyens, qu'ils soient pénitents ou confesseurs*', est-il précisé dans cette note.

La direction spirituelle doit s'exercer dans la discrétion

Le respect du for interne implique aussi l'accompagnement spirituel, qui ne relève pas à proprement parler du sceau sacramentel mais qui concerne '*tout ce qui regarde la sanctification des âmes et donc la propre sphère intime et personnelle de chaque fidèle*'. Le

confesseur et le directeur spirituel n'ont donc pas à intervenir dans un processus d'admission aux ordres sacrés, ni à titre posthume dans une procédure de béatification ou de canonisation.

La note évoque enfin la notion de '*secret professionnel*' qui s'applique à certaines autres communications dans le cadre ecclésial. Parmi eux figure le secret pontifical, qui relève de la personne même du Souverain pontife, qui peut donc le lever s'il le juge nécessaire. Dans toutes les autres communications publiques ou privées, une certaine liberté de discernement peut être laissée, en conformant 'toujours sa propre vie au précepte de l'amour fraternel, en ayant devant les yeux le bien et la sécurité d'autrui, le respect de la vie privée et le bien commun', comme le rappelle le Catéchisme de l'Église catholique.

La '*correction fraternelle*' peut s'exercer en ayant conscience du '*pouvoir constructif*' de la parole mais aussi de son '*potentiel destructif*'.

L'Église doit en tout cas préserver à tout prix le secret de la confession, en sachant que la lumière venue du Christ doit être '*préservée, défendue et cultivée*' dans '*l'espace sacré entre la conscience personnelle et Dieu*', est-il précisé en conclusion.

Les explications du cardinal Piacenza

En présentant le document, le cardinal Piacenza, qui l'a co-signé en tant que Pénitencier majeur, a expliqué que le Pape a voulu ainsi faire rappeler la nature sacrée du for interne, qui n'est pas toujours correctement prise en compte, y compris au sein de la communauté ecclésiale. Ce concept doit pourtant être pris au sérieux, car l'inviolabilité absolue du sceau sacramentel est une garantie indispensable pour la validité du sacrement de la réconciliation. Il s'agit donc d'un enjeu totalement différent par rapport au simple '*secret professionnel*' qui peut s'appliquer à des professions civiles comme les médecins, les avocats ou les pharmaciens.

Le cardinal Piacenza a précisé en outre que le texte de la note ne doit pas être considéré comme '*une justification ou une forme de tolérance vis-à-vis des exécrables cas d'abus perpétrés par des membres du clergé*'. '*Aucun compromis n'est acceptable dans la promotion de la protection des mineurs et des personnes vulnérables, ni dans la prévention et la lutte contre toute forme d'abus*', comme le Pape François l'a constamment rappelé.

La note spécifie que « la défense du sceau sacramentel et de la sainteté de la confession ne pourront jamais constituer une forme quelconque de connivence avec le mal », en soulignant que le repentir sincère constitue une condition essentielle pour la validité du sacrement, tout comme le ferme engagement de s'amender et de ne pas réitérer le mal commis.

CARNET DE L'OPUS SACERDOTALE

70 ans de sacerdoce :

Abbé Vincent Péruffo – le 29 juin.

40 ans de sacerdoce :

Abbé Jean-Louis Dupré – le 9 décembre.

RAPPELS A DIEU

L'abbé Joachim Le Palud

Rappelé à Dieu le 15 mars 2019 à l'âge de 100 ans.

Ses obsèques ont été célébrées à la basilique de St Anne d'Auray le 18 mars.

Ce vendredi matin, 15 mars 2019, l'abbé Joachim Le Palud s'en est allé renaître auprès du Père qu'il a tant aimé et servi " ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous alliez, que vous portiez du fruit..." Jn XV 16 avait-il fait inscrire sur l'image de son jubilé sacerdotale (1994).



Joachim Le Palud est né le 20 décembre 1918 et baptisé le lendemain 21 à l'église de Plumergat. Sa langue maternelle est le breton (il n'apprit le français qu'à l'âge de 7 ans). Il est orphelin de père très tôt, fait ses études au petit séminaire de Sainte Anne d'Auray.

De Plumergat, il se rappelle fort bien de la chapelle en ruine de Notre Dame de Gornevec. L'édifice aurait été bâti au XI^e siècle par les moines de Saint-Gildas de Rhuy, qui possédaient des biens et des terres dans le village, et fut relevé comme beaucoup d'autres par l'action de Breiz Santel.

A l'issue de ses classes primaires, Joachim alla travailler le latin auprès du recteur de Plumergat afin d'entrer directement en 5^{ème} au petit séminaire de Sainte Anne d'Auray. Dans ces établissements, on reprenait les éléments déjà acquis de la langue bretonne, en faisant apprendre de façon plus rationnelle la grammaire aux enfants et en leur expliquant les précisions de cette langue où foisonnent les mutations ; ainsi, c'était une véritable langue écrite et non un dialecte que les enfants avaient en tête.

Après son baccalauréat, il rejoint le grand séminaire de Vannes puis l'université catholique d'Angers pour une licence de théologie. Un de ses camarades de cours le disait toujours très effacé, discret, travailleur allant au fond des études, recherchant la juste information.

Il est ordonné prêtre le 23 décembre 1944. Il est nommé professeur au petit séminaire puis rapidement au grand séminaire où il assure les cours de théologie morale et dogmatique jusqu'en 1956. Il fut successivement aussi vicaire à saint Patern (sous réserve), à la cathédrale de Vannes puis aumônier de l'école saint Joseph -école des frères de Jean Baptiste de la Salle. En 1962 il est nommé recteur de Sainte Hélène paroisse rurale (1000 habitants) ayant aussi une forte population d'ostréiculteurs. C'est en septembre 1968 qu'il prend la charge de la paroisse rurale de Kervignac (2000 habitants) où il restera jusqu'en septembre 1994 soit 24 ans. La commune aura alors plus de 4000 habitants.

Kannad an aviel en hor bro (messager de l'Evangile en notre pays)

Il ne cessa d'utiliser le breton sa langue, tant dans sa vie quotidienne et ses rencontres avec les paroissiens que pour les cérémonies religieuses. Il nous a confié correspondre en breton ou en latin avec des confrères du Pays de Galle ou d'Irlande A Kervignac jusque dans le début

des années 1980 il prêchait de temps à autres en breton ; et chaque dimanche à la messe l'assemblée chantait 1 ou 2 chants en breton, ces fameuses messes "français, latin, breton" pour l'édification de beaucoup paroissiens ordinaires ou de passage.

Absorbé par sa tâche d'un combat pour la liturgie, la catéchèse, la morale ou la doctrine sociale de l'Eglise qui mobilisa toute son attention et toute son énergie, il ne cessa « d'éclairer les esprits » pour conduire ses paroissiens très nombreux et de tous horizons à la réflexion. Notons par exemple qu'il fut avec l'abbé Marcel Blanchard la cheville ouvrière de la revue Fidélité catholique. L'abbé Blanchard disait de cette publication qu'elle *"se voulait être, contre vents et marées, un flambeau de la Fidélité Catholique d'un groupe de catholiques du diocèse de Vannes..."*

Il sut accueillir de nombreux errants. En 1994 il est nommé auprès des sœurs de l'Institut des Dominicaines du Saint Esprit où il assure l'aumônerie. La maison de la grille est aussi largement ouverte, comme ses presbytères l'étaient, tant pour les élèves de saint Thomas - collège/lycée – que les amis, relations, confrères ou gens de passage en recherche. Il assure ce poste jusqu'en septembre 2016 où il demande pour des raisons de santé à rejoindre la maison Saint Joachim à Sainte Anne d'Auray. Fidèle à la soutane, il a la joie de voir de jeunes confrères la porter sans gêne et avec joie.

Entouré de sa famille l'abbé Le PALUD a fêté son centième anniversaire le 20 décembre ; le 24 décembre Monseigneur Centène, évêque de Vannes a rassemblé autour du prêtre les séminaristes du diocèse y associant ses 74 années de sacerdoce ; et plus de 150 personnes se sont retrouvés à la basilique de Sainte Anne d'Auray le 28 décembre pour une messe d'action de grâce et de louanges. Le 3 février dernier, une messe d'action de grâce a été célébrée à Kervignac, où il est resté recteur durant 24 ans, marquant la mémoire d'un grand nombre d'habitants. L'abbé Le Palud n'avait pu se déplacer mais la messe a cependant été célébrée par le Père Pierrig Rio originaire de Kervignac et actuellement responsable du Foyer de Charité de RONCIGLIONE du diocèse de Rome et du Père Gilbert Abjassou.

M. l'Abbé Erminio CAÏS

Rappelé à Dieu à l'âge de 105 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 24 avril 2018, à en l'église de Cazideroque.

Monsieur l'abbé Pierre LOURDELET

Rappelé à Dieu à Versailles, le dimanche 31 mars 2019, dans sa 98^{ème} année.

Il fut Prieur de l'Opus Sacerdotale de 1974 à 1992.

Monsieur l'abbé Pierre LOURDELET a été ordonné prêtre le 25 mars 1944 à la Cathédrale de Versailles par Mgr Roland-Gosselin et il fut d'abord vicaire à Goussainville de 1944 à 1949. Curé de Fontenay-en-Parisis, Mareil-en-France, Jagny-sous-Bois, Châtenay-en-France, de 1949 à 1953, puis curé de Marly-la-Ville de 1953 à 1956. Curé de Richebourg, Bazainville, Tacoignières, Orvilliers, Civry-la-Forêt et Prunay-le-Temple, Gressey, de 1956 à 1961. Nommé vice-doyen de Houdan en 1959, puis curé de Quincy-sous-Sénart en 1961 et enfin curé de Belloy-en-France, Le Mesnil-Aubry (jusqu'au 31/8/92), Villaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec jusqu'au 31 août 2004. Lors de la création du diocèse de Pontoise en 1966, il a préféré être incardiné dans ce nouveau

diocèse.

Il s'était retiré chez les Petites Sœurs des Pauvres à Versailles.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 4 avril à Versailles à Notre-Dame des Armées. Il a été inhumé au cimetière Saint-Louis.

Homélie à sa Messe de funérailles en la
Chapelle Notre-Dame des Armées à
Versailles, le 4 avril 2019.

Au nom du Père et du Fils et du saint Esprit,
ainsi- soit -il.

Bien chers confrères dans le sacerdoce, mes
chers frères,

La figure de Monsieur l'Abbé Pierre Lourdelet
est une figure qu'il m'est extrêmement difficile de
dépeindre en quelque sorte et en quelques mots et
le sermon de ses funérailles est une sorte de mission
impossible, mais à Dieu rien n'est impossible.

Il a été membre d'une famille. Il a été un
prêtre de Jésus-Christ et de son Eglise. Il a été un
homme et un pasteur très proche de ses fidèles et c'est un peu sur ces trois aspects – donc ce
sera très insuffisant- que je voudrais prêcher et aussi bien puisque nous sommes tous réunis
dans cette très belle église, dans une chapelle qui est un haut lieu de la Tradition, spécialement à
Versailles, dire bien des choses aux membres de la famille de M. l'abbé, ceux que je connais un
peu et ceux que je ne connais pas encore, et puis l'assurer de ferventes prières mais aussi d'une
confiante prière.

Monsieur l'Abbé Lourdelet, qui aurait eu 98 ans samedi, a eu il y a quelques jours, le 25
mars, 75 ans de sacerdoce. Il est né dans une famille riche de 6 enfants avec une éducation
vraiment chrétienne ni plus, ni moins si j'ose dire, et la grâce a fleuri. Dès 7 ans, il manifeste
quelques signes de vocation, puisqu'il « célèbre » (si l'on peut dire) la messe dans ses petits
ornements d'enfant, puis à 16 ans, il est confirmé en quelque sorte dans sa vocation, encouragé
par Monsieur l'Aumônier du Lycée Hoche ici à Versailles. Et puis, il grandit et rentre au séminaire
très jeune et est ordonné extrêmement jeune : sous-diacre à 23 ans, prêtre à 24 ans. Il est
avancé aux ordres par les malheurs de la guerre ; et pendant tout son sacerdoce, il est resté très
attaché et très proche de sa famille, non seulement de Versailles mais aussi de Saint-Servan ; et
les neveux et nièces de Monsieur l'abbé ont eu la bonté de me raconter quelques grands
souvenirs qu'ils avaient, qu'ils ont encore et que Monsieur l'Abbé Lourdelet leur a laissés. Bien
sûr les visites hebdomadaires ou presque, ici à Versailles ; je me souviens en tant que paroissien
que Monsieur le curé était absent le jeudi. On savait où il était. Il n'était pas à Belloy. Il était ici à
Versailles auprès de sa famille. Il aimait réunir alors les enfants, les petits particulièrement, je
veux dire ni les adolescents ni les adultes mais les enfants. Quand vous étiez à Saint Servan en



famille le soir autour de lui, tout le monde assis par terre, Monsieur le curé -enfin l'oncle Pierre- racontait des histoires à épisodes multiples qu'il s'ingéniait -sans difficulté aucune- à inventer au fil du temps, au fil des minutes qui passaient, partant sans doute d'un fait divers initial ou d'un livre pour emporter ses neveux et ses nièces dans les rêveries et dans les belles histoires laissant ainsi à ses frères et sœurs, beaux-frères et belles sœurs, la paix pour quelques minutes, le soir. Ce sont aussi ces belles histoires que beaucoup d'enfants, pas seulement de la famille Lourdelet et affidés, ont suivi.

Les retraites à Fontgombault, Randol, Verneuil, étaient une de ses joies, aussi une de ses qualités, spécialement pour les jeunes filles de douze ans ou treize ans.

Les voyages à Fontgombault, à Randol, à Rome où il a emmené ses neveux, ses nièces, ses servants de messe dont j'ai fait partie (un beau voyage à Rome) toujours concentrés sur l'essentiel.

Les visites chez un paroissien ou dans la famille, c'était aussi le cadeau d'un livre. Une activité sympathique, très sympathique, c'était toujours quand même aussi un acte de piété. Il allait droit à l'essentiel. Et puis il y a eu les deux ou trois grandes réunions familiales de votre famille à Belloy (avant bien sûr qu'il ne se retire) avec la Grand Messe, la photo dans l'église, le repas, avec des jeux. Il a été le seul, je crois, dans la famille, à pouvoir réunir, le plus facilement en tout cas, tout le monde dans l'école à Belloy, parce qu'il y avait un peu de place ; sans oublier le soutien financier toujours discret, donc une vraie aumône, y compris auprès de ses proches, dans sa famille.

75 ans de sacerdoce de 1944 à 2019. Il en a connu des paroisses, et Monsieur l'abbé Scrive vous a rappelé son itinéraire en quelque sorte paroissial.

En 2004 alors que depuis quelques années, il s'interrogeait, soucieux de sa succession, il trouva par la Providence et avec un accord très serein de son Évêque et de l'Évêque de Monsieur l'abbé Scrive, il trouva ce dernier pour lui succéder. Et c'était la Providence car il avait gardé la liturgie, le catéchisme et une pastorale conformes aux coutumes anciennes qu'il s'ingéniait à mettre à jour mais qui restaient conformes à la transmission authentique de la Foi tout simplement, de la morale ni plus ni moins et de la vertu chrétienne. En fait le cher défunt a exercé son ministère sacerdotal durant 20 ans -de 1944 à 1964- de manière appliquée, suivant les chemins de la carrière ecclésiastique avec une timidité qui ne le quitta jamais vraiment, avec un goût prononcé pour l'ambiance bénédictine, pour le contact simple et si possible direct avec les gens, tous les gens sans acception, sans exception et si possible en petit nombre.

Monsieur l'abbé Lourdelet est réaliste mais davantage que réaliste, il a le goût du réalisme. Il préfère du reste le rôle de curé de campagne. Sa conversation est ancrée dans le quotidien, dans les choses et dans les êtres qui l'entourent jusqu'à sembler parfois à certains un peu terre à terre ; à tort. Bref, 20 ans d'un sacerdoce aussi normal que peut l'être la mission vertigineusement sacrée de prêtre.

Vint enfin cette période du déroulement et des suites du deuxième Concile du Vatican. Pendant les années soixante, les déboussolements se répandent, incertitudes murmurées universellement sur les dogmes, la morale : doute endémique qui s'immisce profondément dans l'esprit du clergé, liturgie progressivement réformée et ajustée puis, dans les années 69 et 70, dévastée par une réforme et par la manière d'appliquer cette réforme liturgique. Les

catéchismes dans les paroisses deviennent progressifs, au contenu non pas vidé de toute substance, mais dont les manques, les carences, sont tels qu'ils empêchent, c'est certain, les âmes de vivre et de demeurer à long terme chrétiennes pratiquantes. Les âmes sont empêchées d'être et de continuer de vivre en fidélité au Seigneur et à son Eglise, car elles n'ont pas reçu une bonne nourriture catéchétique. Les âmes étaient sous-alimentées.

Alors, il fallait faire face.

De manière inattendue pour un grand timide et un homme réservé. Il pense d'abord aux prêtres, il est appelé en quelque sorte vers le prêtre. C'est « l'Opus Sacerdotale » du Chanoine Catta, avec le RP Joseph-de-Sainte-Marie, l'abbé Raymond Dulac, l'abbé Luc Lefebvre aussi, son parent. Il fallait s'occuper prioritairement des prêtres en difficulté à l'époque et il accepta, inopinément, de devenir le prieur de « l'Opus Sacerdotale ».

Il fallait faire face aussi en faveur des fidèles : le catéchisme, la soutane, l'expérience d'un prêtre déjà étoffé ; l'expérience où il a puisé sa sagesse (aussi dans sa famille).

Afin d'encourager les prêtres, donc, et pour protéger et guider les âmes des fidèles, le cœur de la question c'était l'Eglise et c'était la Messe.

Il garde donc la messe traditionnelle dans sa paroisse, à contre-courant, et il en fallait, à cette époque, de la force de caractère qui vient d'une certitude en fait paisible parce que bien étayée, bien assumée, bien comprise, sans excès mais sans mollesse, par l'étude sérieuse et la fréquentation d'hommes de qualité également. Outre les conseillers et les membres de « l'Opus Sacerdotale » ses confrères bien aimés, on peut citer les noms de Louis Salleron, de Jean Madiran à l'époque, et d'autres. Indissociable de la liturgie et du catéchisme, Monsieur l'abbé Lourdelet demeura -j'allais dire malgré tout- uni et soumis à la Sainte Eglise, à la hiérarchie romaine et diocésaine. En effet, un catholique n'envisage même pas la rupture avec le Saint Siège. C'est une sainte impossibilité, c'est une sainte incapacité et une grâce d'évidence, une grâce de vie tout simplement : on ne rompt pas avec le siège apostolique ni avec son Evêque. Et il mit en œuvre ce « in medio Ecclesiae » qu'il aimait citer : agissons au cœur, au milieu de l'Eglise ; ou encore cet adage que je crois le Père Joseph-de-Sainte-Marie avait laissé en héritage : « Ni hérésie, ni schisme, service d'Eglise ». Ce fut une vie difficile. Service d'Eglise, service d'une Eglise qui ne veut pas toujours de votre service. Position à maintenir quoiqu'en permanence inconfortable, une forme d'ascèse qui laisse le beau témoignage d'une doctrine sûre qui ne sombre jamais dans l'idéologie ni dans l'endoctrinement. Une doctrine de service, de transmission modeste mais farouche. Avec ce que l'Eglise a toujours enseigné, avec une ouverture sur des développements supplémentaires qui ne font qu'illustrer ce qui a été déjà enseigné. Beau témoignage d'une morale à la main sûre, à la main ferme mais qui n'est jamais un couperet, une morale qui guide, qui n'est pas une morale qui menace. Il agit comme un père, le prêtre, elle agit comme une mère, l'Eglise, et non comme quelqu'un qui va sanctionner, qui va surveiller. Une morale ferme, sûre, sûre d'elle-même, sans aucune brutalité, parce que la morale, m'a-t-il dit un jour, ce n'est pas une guillotine.

Et puis avec une liturgie sacrale qui élève, ajoutant à cela une relation humaine et religieuse empreinte d'une vraie bonté qui encourage et qui rassure.

Les conseils de l'abbé Lourdelet étaient généralement très décevants -excusez-moi Monsieur le curé- en ce sens qu'ils n'avaient rien d'un conseil de l'abbé Lourdelet ; il disait

l'Église, il parlait principes, dans une grande gentillesse et une grande attention à la personne à laquelle il essayait de donner une aide. Rien de très original, rien que de bien traditionnel et d'éprouvé afin que l'âme puisse faire son miel, son bon pain avec ce qu'il nous donnait comme avis ou conseil et très rarement ordre.

Fidélité vigoureuse de Monsieur l'abbé à la doctrine, sans raideur, sans arrogance ; Fidélité de service. Il faudrait mes frères, aujourd'hui que Monsieur le curé a rassemblé en quelque sorte ses amis prêtres et ses fils prêtres et puis beaucoup de fidèles, une part de son troupeau, il faudrait mes frères que nous en tirions pour nous-mêmes une leçon, et aussi que nous lui rendions de tout notre cœur quelque chose de ce qu'il a donné, au cours de cette messe qu'il est sûrement très heureux d'entendre parce que c'est bien la messe traditionnelle qu'il avait inscrite sur son testament parce que c'est la messe de la forme extraordinaire du rite romain, comme on dit aujourd'hui qu'il avait demandée pour ses funérailles et c'est une belle messe bien chantée, bien célébrée, bien servie, bien entourée par des prêtres et bien suivie par des fidèles. Nous prions pour son âme, j'allais dire quand même.... Quand même !

Parce que, vous le savez sans doute, il se livrait peu. Quand il se livrait, (ça arrivait), alors il est arrivé qu'il dise qu'il avait bien du mal à progresser et que lorsqu'il rêvait de devenir meilleur, il rêvait de gagner contre un de ses défauts une vertu tous les dix ans. « Si je gagne une vertu tous les dix ans, je devrais aller au ciel directement ». Au cas où il aurait raté quelque marche, nous allons bien prier pour lui avec une très grande confiance dans la Messe toute puissante et dans Notre-Dame, ici Notre-Dame-des-Armées, la très sainte Vierge Marie qu'il a bien sûr aimée et fréquentée avec une grande discrétion, avec toujours le chapelet évidemment quotidien sinon un peu plus, je crois. Retenons bien mes frères, si vous le voulez, chacun retiendra quelque chose de M le curé, particulièrement cette fidélité virginale à la doctrine et aux principes de l'Église : aujourd'hui, ça n'a pas de prix. Qu'il repose dans la paix. Que le Seigneur lui donne un très très beau fauteuil au ciel !

Abbé Hervé HYGONNET, FSSP.

Monsieur l'abbé Louis de Nailly

Rappelé à Dieu le 26 mai 2019. Ses obsèques ont été célébrées à Notre-Dame des Armées à Versailles le 31 mai.

Le Père Léopold Peyrat

Rappelé à Dieu le 12 janvier 2017. Ses obsèques ont été célébrées le 14 janvier à Saint-Augustin (19)

Monsieur l'abbé Bernard Roy

Rappelé à Dieu à la maison de retraite du Landreau (Les Herbiers, 85) dans la nuit du 10 au 11 novembre 2018.

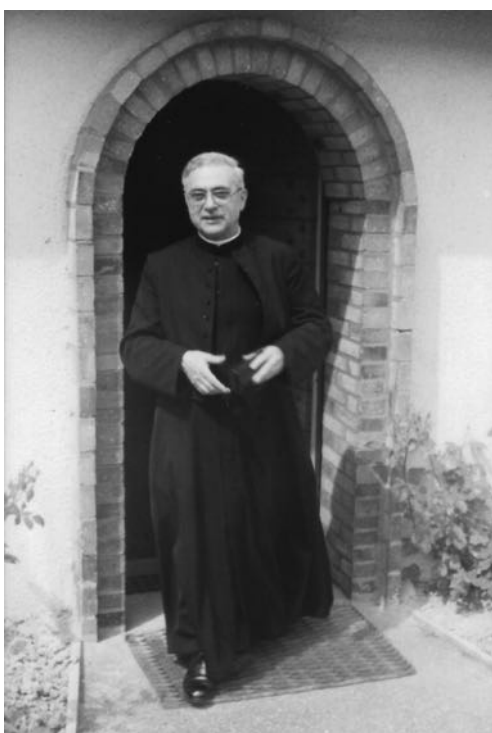
Né à Ardelay (85) le 8 juin 1923, il a été ordonné prêtre le 15 avril 1950 à Ardelay. Il commença son ministère en juillet 1950 à Rochefort en tant que vicaire de la Paroisse Notre Dame. Le 2 octobre 1952, il a été nommé curé de Boisredon, puis il fut nommé curé de Chérac en 1969 où il exerça son ministère durant une année. Le 1^{er} novembre 1970, il devient curé de

Charron et administrateur de la Paroisse de Villedoux. En juillet 1991, l'abbé Roy se retire du ministère pastoral pour raison de santé et s'installe à Charron. En janvier 2017, il s'est retiré à la maison du Saint Esprit à Saint Laurent sur Sèvre (85). Depuis juin 2017, il résidait à la maison de retraite du Landreau aux Herbiers. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 13 novembre 2018 à la Chapelle de la maison du Landreau, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Aurore des Herbiers.

Monsieur l'abbé Henri Macé

Rappelé à Dieu le 27 septembre 2017 dans la maison de retraite de Fontaudin à Pessac (diocèse de Bordeaux). Ses obsèques furent célébrées le 30 dans la chapelle de la maison de retraite.

Monsieur l'abbé Georges Charron



Rappelé à Dieu le dimanche 3 novembre 2019 à l'âge de 97 ans, dans sa 74^{ème} année de sacerdoce.

Né à Prunoy le 27 septembre 1922. Ordonné prêtre à Sens le 29 juin 1946.

Vicaire à Toucy, de 1946 à 1950.

Curé de Chéroy de 1950 à 2014.

Ses obsèques ont été célébrées à Chéroy le 7 novembre 2019.

Ne pouvant plus assister à l'Assemblée Générale annuelle, il écrivait toujours un mot délicat et n'hésitait pas à donner des appréciations sur le bulletin.

Homélie de M. Patrick Labois,
diacre permanent

Le dimanche 3 novembre, jour du Seigneur, à 6h du matin, M. l'abbé Charron que tout le monde appelait ici « Monsieur l'Abbé », remettait son âme à Dieu.

M. l'abbé Charron était un prêtre heureux. En témoigne le titre de son livre à paraître prochainement : « La vie heureuse d'un curé de campagne ». Je l'ai souvent entendu dire qu'il n'avait jamais vu quelqu'un malheureux d'avoir trop aimé le bon Dieu. Il disait n'avoir jamais souffert de ne pas avoir eu de famille. « Ma famille disait-il, c'est ma paroisse, ce sont mes paroissiens. »

Quand le Père Joël Rignault m'a demandé de prononcer l'homélie, m'est venue à l'esprit une question : comment définir M. l'abbé Charron en quelques mots.

Il me semble que rigueur, joie de vivre, énergie, piété et courage l'illustrent bien.

Rigueur dans sa vie personnelle mais aussi dans tout ce qu'il organisait. Nous nous souvenons tous des professions de foi où tout était soigneusement orchestré, au cours desquelles les enfants savaient exactement ce qu'ils devaient dire et faire dans la plus grande

discipline...

Joie de vivre, qui ne se souvient pas de son petit côté blagueur, de ces nombreuses anecdotes, principalement celles qui commençaient par « quand j'étais vicaire à Toucy » et bien d'autres encore.

Énergie dans son engagement pour sa paroisse. Les 3 messes du dimanche matin, 9h30, 10h30 et 11h30, plus celle du samedi soir, messes pour lesquelles il aimait être entouré d'enfants de chœur qu'il savait bien récompenser. Ses cours de théologie dans 5 familles chaque mois. La légion de Marie dans 3 villages différents, qu'il a créé dès 1951, un an après son arrivée à Chéroy et à laquelle il tenait beaucoup, qui l'a beaucoup aidé dans son ministère et qu'il a maintenu jusqu'au bout.

Les réunions de jeunes foyers, les réunions de jeunes, le groupe de prière, les veillées mariales, les processions de Fête Dieu au cours desquels les petits enfants jetaient des fleurs au Saint Sacrement, les missions pour lesquelles il faisait venir des intervenants, l'implantation des scouts d'Europe dans le secteur, la chorale aux répétitions de laquelle il aimait assister, les kermesses, le repas annuel au profit des œuvres de la paroisse, le lancement du mouvement OPUS SACERDOTALE, le bulletin paroissial chaque mois, le pèlerinage à Ferrières. Jusqu'à acheter un mini bus pour transporter les enfants du catéchisme. Sans parler de la maison de retraite St Joseph, maison de retraite qui est maintenant devenu l'Ehpad qui porte son nom. Voilà ce qu'il dit dans son livre : « Lorsque nous avons fait le premier pèlerinage à Ferrières en gâtinais en 1954, j'ai invité la Vierge Marie à me donner une grande grâce, sur le plan religieux et sur le plan matériel : cela devait être la fondation d'une maison de retraite et l'arrivée des religieuses espagnoles. Ces deux événements ont permis la réalisation de grands mouvements. »

Il avait une grande dévotion pour la Sainte Vierge et on le voyait souvent avec son chapelet en attendant le début de la messe, et plus encore quand il s'est retiré de sa charge de curé.

Courageux, bien sûr pour être toujours sur la brèche comme il l'était mais également vers la fin de sa vie, malgré les difficultés pour voir et pour marcher, il disait sa messe tous les dimanches matin et tous les soirs en semaine, même au lendemain d'une chute.

M. l'abbé Charron aimait Dieu et voulait le faire aimer. Dans le fascicule qu'il a édité en 2018, reprenant une phrase du père Thivollier, il écrivait « Dans sa paroisse le curé doit être le premier de cordée ». C'est exactement ce qu'il a fait. Il mettait tous les moyens en œuvre pour que nous ne manquions jamais d'occasions de prier, de méditer, d'adorer et il était toujours disponible pour entendre des confessions.

Il avait un grand souci d'évangélisation. Je le cite « Mon principal souci a toujours été de trouver des âmes pour les diriger vers le Christ. » Il n'hésitait pas à se faire aider de ses paroissiens en les envoyant deux par deux, comme les apôtres, pour faire du 'porte à porte'. Combien de fois ne nous a-t-il pas cité la phrase de St Paul : « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile. » Il le disait pour lui, mais aussi pour nous.

D'ailleurs si je suis diacre aujourd'hui, c'est grâce à lui. En effet, il m'a un jour remis deux fascicules sur le diaconat permanent en me disant : « tenez, vous lirez ça et vous me direz ce que vous en pensez ». C'est ainsi que je me suis senti appelé à ce ministère, et je me souviens de son enthousiasme quand j'ai été ordonné.

Nous pouvons dire aujourd'hui que l'abbé Charron aura marqué son temps, 64 ans dans la même paroisse, qu'il aura marqué les esprits, que par son élan évangéliste, il aura ramené beaucoup de personnes vers Dieu, il aura tissé un tissu chrétien qui subsiste encore aujourd'hui. Permettez-moi une dernière citation : « Si je suis parvenu à dépasser les 97 ans, c'est peut-être parce que j'ai mené une vie heureuse à travailler pour le règne de Dieu. »

Aujourd'hui, nous voici réunis autour de lui, maintenant qu'il est retourné vers Celui qu'il a si longtemps et si fidèlement servi. M. l'abbé Charron est entré dans l'Éternité en laquelle il croyait tant et dont il parlait en prenant une comparaison que je vous partage. « Nous sommes dans la situation de la chenille et du papillon. C'est la même vie, mais tellement différente, tellement plus belle. »

Rendons grâce pour tout ce qu'il nous a apporté, prions pour le repos de son âme et souhaitons-lui la récompense que Jésus promet dans l'Évangile que nous avons lu : « nul n'aura quitté, à cause de moi et de l'Évangile, une maison, des frères, des sœurs, une mère, un père, des enfants ou une terre sans qu'il reçoive, en ce temps déjà, le centuple : maisons, frères, sœurs, mères, enfants et terres, avec des persécutions, et, dans le monde à venir, la vie éternelle.

Comme dit le livre de la sagesse : « ceux qui sont fidèles resteront avec Lui dans son amour, car il accorde à ses élus grâce et miséricorde. »

Veillez dit le Seigneur, car vous ne savez ni le jour ni l'heure

La retraite annuelle de l'Opus Sacerdotale a été prêchée à l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault du 19 au 23 août 2019.

Celle-ci a été donnée par l'abbé Henri Vallançon, du diocèse de Coutances, reprenant le thème de celle qu'il avait prêchée à l'abbaye Notre-Dame de Triors en octobre 2017 :

Action et contemplation dans l'apostolat et dans l'oraison selon le Bienheureux Marie Eugène de l'Enfant-Jésus.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'excellent compte-rendu qu'en avait fait l'abbé Vincent Richard dans le bulletin de janvier 2018.



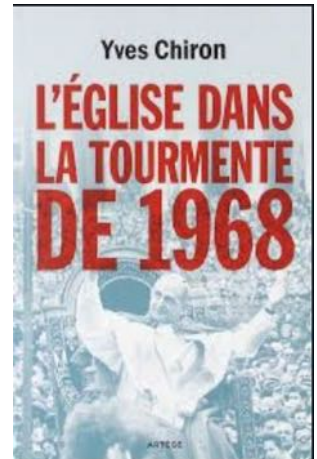
LA RETRAITE DE CETTE ANNEE AURA LIEU DU 17 AU 21 AOUT 2020.

L'ÉGLISE DANS LA TOURMENTE DE MAI 68 • Y. Chiron

Editions ARTEGE, 17 euros, 272 pages.

L'année 1968 a été spécialement riche pour l'Eglise. Non pas que ce soit le début de sa remise en question qui avait déjà commencé pour certains depuis plusieurs années, mais profitant de l'esprit de contestation des années 60, des réformes de l'aggiornamento – alors pleinement en cours – et de son interprétation, un certain nombre de prêtres s'unirent au mouvement de mai 68, parfois en première ligne. Si bien que d'une certaine manière, cette année résume à elle seule la crise de l'Eglise, au moins en offre une très bonne approche.

Dans ce livre descriptif d'Yves Chiron, foisonnant d'informations parfois mises bout à bout sans lien particulier tellement ce mouvement anti-institutionnel fut vaste, on y voit défiler – ils furent nombreux – des noms connus comme le père Michel de Certeaux, l'abbé Marc Oraison, le fameux abbé Robert Davezies de la Mission de France, le P. Blanquart O.S.B., le P. Cardonnel O.S.B. et ses retraites à Notre-Dame de Paris, le P. Joseph Bussard avec ses conférences sur le marxisme, les pères Burin des Rosiers et Raguenès, Don Helder Camera, le curé-guérillero Camillo Torrès et Domingo Lain morts les armes à la main, un certain nombre de Dominicains, de Jésuites, de prêtres de diocèses, etc. La liste n'est pas exhaustive. On y approche ensuite la théologie de la libération, ses antécédents et ses conséquences en Amérique du Sud, et on apprend qu'elle sortit principalement des cerveaux européens... On y constate aussi ces doubles problèmes de remise en question de la foi et des mœurs catholiques étant donné que 1968 fut l'année d' « *Humanae Vitae* » mais aussi du « Credo du peuple de Dieu ».



Si l'on prend le livre chapitre par chapitre, dans l'ordre, il est d'abord traité de l'engagement révolutionnaire en général de la part du clergé, tant en Europe qu'en Amérique du Sud ; puis de Mai 68 en France, avec l'occupation de la Sorbonne, la prudence du Centre Richelieu (futur cardinal Lustiger), les interventions du Centre Saint-Yves et de l'aumônerie, la phrase à double-tranchant « Dieu n'est pas conservateur » du cardinal Marty, nouvel archevêque de Paris d'abord dépassé par les événements ; ensuite la contestation qu'il a existé dans l'Eglise même, très désordonnée, ponctuée d' « Appels aux Chrétiens » et de manifestes venant aussi bien des Carmes que de prêtres parisiens, une suite sans aucun fil directeur sauf celui que de vouloir, par les clercs eux-mêmes, « faire disparaître l'Eglise »... ; enfin Mai 68 dans les séminaires parisiens, chez les Jésuites, chez les Dominicains et chez les Rédemptoristes.

L'autre partie est consacrée à la contestation vis-à-vis des retours à l'ordre ; d'abord celle des évêques (si, si...) ; ensuite celle du Credo de Paul VI, le rôle du cardinal Ottaviani, le problème du catéchisme hollandais et du « nouveau catéchisme national » ; également celle d'*Humanae Vitae* qui a fait couler beaucoup d'encre au Concile, dans la Commission pontificale nommée à cet effet, les enjeux théologiques, les divisions entre eux des théologiens, des évêques et des fidèles eux-mêmes. Enfin une analyse de la théologie de la libération, du discours de Bogota, et pour terminer, peut-être le plus grave : la contestation théologique anti-romaine, surtout à parti des forums lyonnais... L'année 1968 fut vraiment une année révélatrice !

Homosexualité : l'Eglise doit parler en vérité

Article rédigé par François Billot de Lochner, le 01 mars 2019

Alors que s'achève le sommet du Vatican concernant les abus sexuels dans l'Eglise, il apparaît que les débats ont été menés principalement autour de la seule question des abus sur les mineurs.

Dans le discours final du pape, pas un seul mot n'est dit sur l'homosexualité. Ce qui est une erreur dramatique.

L'Eglise catholique possède une doctrine et une tradition bimillénaire. De Saint-Paul au Catéchisme de l'Eglise catholique actuelle, les débordements de la chair, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, constituent une grave dérive. À plus forte raison, bien sûr, quand ils concernent des enfants. Et à plus forte raison, évidemment, s'ils concernent des membres du clergé mondial.

Le discours du pape est un invraisemblable mélange de lieux communs sur la pornographie, le tourisme sexuel, la faiblesse de l'homme et tant de choses encore. Fallait-il cette réunion au sommet pour expliquer des phénomènes que tout le monde connaît ?

En réalité, François aurait dû se contenter d'un discours de clôture de quelques lignes, indiquant que toute dérive de la chair de la part des membres de son clergé se traduirait immédiatement par une exclusion de l'Eglise catholique, quel qu'en soit le prix. Il aurait dû indiquer qu'un serment écrit serait envoyé dans les jours suivants à la totalité des cardinaux, des évêques, des prêtres et des religieuses, par lequel ces derniers promettaient la chasteté la plus absolue et accepteraient d'être réduits à l'état laïque au premier débordement (avec, éventuellement, des conséquences judiciaires).

Une telle façon de faire aurait été la seule façon de remettre en ordre de marche une Eglise catholique totalement déboussolée. Il n'est pas trop tard pour le faire : seule une opération « mains propres » permettrait de retrouver une espérance terriblement émoussée chez un nombre considérable de catholiques, et on les comprend. Les affaires Mc Carrick à répétition, toujours et partout, cela suffit : les catholiques du monde entier ne les supportent plus.

Un zoom particulier doit être fait sur la population homosexuelle de cardinaux, d'évêques ou de prêtres. Comme le fait remarquer le Dr. Christian Spaemann, interrogé il y a quelques jours par le site américain *LifeSiteNews*, professeur et psychiatre spécialiste de ces questions, c'est à la racine même de la relation homosexuelle qu'il faut s'attaquer, car les cas de pédophilie et de pédérastie sont beaucoup plus nombreux chez les homosexuels que chez les hétérosexuels : la fragilité et la mutabilité sont consubstantielles de la relation homosexuelle, parce qu'elle ne repose pas sur la complémentarité et l'altérité, et parce qu'elle fonctionne « comme un mécanisme de compensation contrôlant l'estime de soi et l'identité » propice au vagabondage et à l'errance.

L'homosexualité dans l'Eglise n'est pas une nouveauté : la merveilleuse sainte Catherine de Sienne le déplorait déjà. Ce qui est en revanche radicalement nouveau, c'est la prise ou la non prise en charge du problème par le sommet de la hiérarchie de l'Eglise, qui s'égare dans une

approche totalement erronée du problème. Le discours venu d'en haut entretient une confusion manifeste, à rebours des siècles d'un enseignement constant en faveur, soit de l'union charnelle d'un homme et d'une femme dans le cadre du mariage, soit de la continence du consacré. L'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, en évoquant, aux côtés du cas des divorcés remariés, les « situations irrégulières » sans autre forme de précision (A L 305), a ouvert indéfiniment le champ des possibles : quid des relations hétérosexuelles hors mariage, mais quid aussi des relations entre clercs, et quid enfin des relations homosexuelles dans leur ensemble ?

Avec un tel arrière-plan pastoral, il devient extrêmement difficile, pour certains membres du haut clergé, de tenir le discours de condamnation sans concession que l'on pourrait légitimement attendre en réponse aux révélations des turpitudes d'un nombre non négligeable de prélats. Presque fatalement, l'argumentaire développé s'en tient à la condamnation consensuelle des abus sur les mineurs, qui ne fait pas polémique, et évite soigneusement d'aborder le véritable arrière-plan de ces abus. Cet arrière-plan a un nom : l'homosexualité. Ayons le courage de réaffirmer que le discours moral de l'Église du Christ, dans toute sa beauté et son exigence, n'a rien perdu de son actualité !

Renouvelons également notre immense amour et admiration envers la cohorte de cardinaux, d'évêques, de prêtres et de religieuses qui reste profondément pure d'âme, d'esprit, de cœur et de corps, et qui, envers et contre tout, supporte héroïquement la grande tempête que les hauts dignitaires de l'église se refusent d'appeler par leur nom. Au nom de la partie du peuple catholique qui pense que la Morale ne se partage pas, et que les positions actuelles des têtes de l'Institution sont souvent intenables, qu'ils soient infiniment remerciés. Ils sont, en quelque sorte, les héros et les saints du XXI^e siècle.

François Billot de Lochner

PELERINAGE EN ROUMANIE DU DIMANCHE 26 JUILLET AU MERCREDI 5 AOUT 2020

Organisé et accompagné par M. l'Abbé Cyrille Debris, économiste de l'Opus Sacerdotale, agrégé et docteur en histoire et théologie, spécialiste de l'Europe centrale et orientale. Ouvert à tout public (y compris aux confrères prêtres !).

La Roumanie est un pays finalement mal connu en France et souffrant parfois d'un déficit d'estime chez certains, par assimilation induite entre citoyenneté et nationalité qui fait mélanger Roms et Roumains qui sont pourtant 2 nationalités bien différentes (la première, anthropologiquement intéressante aussi étant d'ailleurs aussi bien en Bulgarie, Slovaquie et Hongrie qu'en Roumanie). Pourtant, la Roumanie fut un allié traditionnel de la France et un pivot de la francophonie, puisque c'est un cas unique de pays latin à la confluence des sphères germanique, slave et hongroise, sans même parler du joug ottoman contre lequel luttait ardemment Vlad III l'Empaleur, *Țepeș*, ou le fils du Dragon (*Drăculea*), qui inspira Bram Stoker pour son fameux vampire. Si bien que l'unité roumaine émergea lentement autour des principautés danubiennes de Valachie et de Moldavie qui formèrent en 1859 les principautés unies de Roumanie sous Alexandre Jean Cuza. Elles devinrent principauté de Roumanie (1866) puis royaume (1881) sous le sceptre de la branche catholique des Hohenzollern, les Sigmaringen,

qui durent toutefois se convertir à l'orthodoxie pour se faire accepter de leurs nouveaux sujets.

Les pèlerinages dans cet immense pays, grand comme la moitié de la France, privilégient souvent les rapports avec l'orthodoxie, les monastères aux si belles peintures de Moldavie. Pour ma part, j'ai mis l'accent sur un autre aspect, la Transylvanie, annexée en 1918, ce qui, avec d'autres provinces, fit doubler la surface du pays. Nous n'oublierons pas la capitale, Bucarest, qui ne se réduit vraiment pas à l'image des destructions du dictateur Ceașescu !

Nous nous attacherons aussi à la famille royale qui retrouva son pays après un si long exil du roi Michel I^{er} (1921-2017), que j'eus l'honneur de rencontrer, et de son épouse, la reine Anne (1923-2016), nièce de l'impératrice Zita par son frère René de Bourbon-Parme et Marguerite de Danemark. Aujourd'hui, son chef de famille, SM Margareta, gardienne de la couronne de Roumanie, joue même un rôle officiel. La famille a été rétablie dans ses droits et s'est vu restituer plusieurs biens. Nous visiterons plusieurs de leurs palais à Bucarest et Sinaia, la nécropole royale de Curtea de Argeș et les couronnes royales. Cette famille est malheureusement divisée par des querelles internes entre un descendant d'une première union de Carol II (roi de 1930 à 1940), Paul-Philippe de Hohenzollern-Sigmaringen (Lambrino) et aussi par l'exclusion en 2015 du neveu de Margerita, Nicolas Medforth-Mills, fils de la princesse Elena. J'espère pouvoir obtenir une rencontre avec certains membres de cette illustre famille.

Outre cette thématique historique avec ses implications nationales (d'importantes communautés hongroise, sicule, saxonne, souabe, lipovène subsistent), nous mettrons l'accent sur la dimension religieuse avec la tradition orthodoxe roumaine, l'influence luthérienne, mais surtout les martyrs catholiques de l'époque communiste, souvent de la majorité gréco-catholique (Vasile Aftenie, Valeriu Traian Frentiu, Ioan Suci, Tit Liviu Chinezu, Ioan Balan, Alexandru Rusu, Cardinal Iuliu Hossu béatifiés le 2 juin 2019) mais parfois aussi latine (Mgr Vladimir Ghika, 1873-1954, béatifié en 2013). Nous visiterons l'excellent musée de la répression communiste contre l'Église à Sighet. Pour les beautés de la nature, nous passerons par deux des plus belles routes des Carpates (le col du Gutâi et la Transfăgărășan).

Prix (pour 30 personnes, sur base chambre double) : 1.670 €

Supplément chambre individuelle : 315 €

Supplément assurance : 60 € (garanties dans fichier joint)

Hébergement en hôtel 4 **** en pension complète, accompagnement par un guide local, messe quotidienne (*vetus ordo*) et chapelet dans le car.

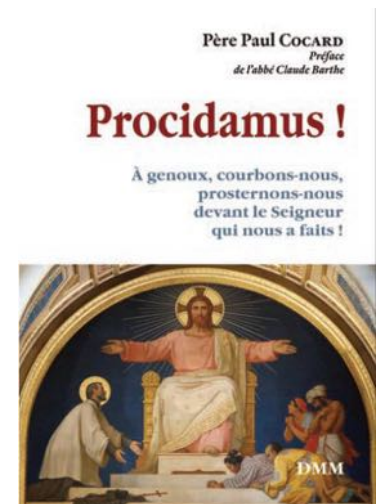
Pour télécharger le programme, voir le site www.messe-tradi-rouen.com sur le pèlerinage roumain (ou [cliquer ici pour la version électronique](#)) et pour tout renseignement, contacter M. l'Abbé Debris : cyrille.debris@gmail.com ou 06 02 31 77 59.

NOS MEMBRES PUBLIENT

"Je fléchis les genoux en présence du Père de qui toute paternité, au ciel et sur la terre, tire son nom" dit saint Paul dans la lettre aux Ephésiens (3, 14-15). Ce geste physique d'adoration, est le sujet de ce très dense ouvrage du Père Paul Cocard, qui n'hésite jamais à se placer sur le registre d'une prédication radicale, préconisant même, en l'espèce, la prosternation face contre terre. Le P. Cocard souligne que cette adoration de l'âme et du corps est pour l'homme la "reconnaissance de sa dépendance métaphysique, ontologique, radicale à l'égard de

Dieu comme Créateur". Du point de vue de la prière, elle est l'essence de ce que les spirituels français du XVII^e siècle qualifiaient de religion — le propre de la vertu de religion est de rendre à Dieu le culte d'honneur et de révérence qui lui est dû —, laquelle atteint sa perfection dans la religion de Jésus-Christ, parfait adorateur du Père : "L'adoration et ses gestes sont la porte d'entrée dans la prière et à la base de la relation à Dieu, écrit le P. Cocard. Ils sont plus fondamentaux que la louange, l'action de grâces et la contemplation. Ils sont l'humus de toute prière". Ainsi, si le P. Cocard prend la peine d'enseigner l'adoration de manière très pratique, ses dispositions et ses gestes, c'est à la manière d'un maître d'oraison. Il affirme qu'il ne peut y avoir de renouveau de l'Eglise catholique sans un retour, avant tout personnel et privé à l'adoration de Dieu à travers le Christ, et aux gestes adéquats à son égard !

Edité par Dominique Martin Morin. Prix : 13, 50 €



UN MOT DE L'ECONOME

L'Opus Sacerdotale entend reprendre le louable usage de recueillir des intentions de messe pour des prêtres fidèles qui les célébreront pieusement *pro vivis et defunctis*. Dans trop de cas actuellement, les fidèles ne savent plus si leurs messes demandées ont vraiment été célébrées à leurs intentions ni si fut respectée la continuité pour les neuvaines et trentains grégoriens (ce qu'un curé est dans l'impossibilité de faire à cause de la messe dominicale *pro populo*).

Quant à eux, les membres de l'Opus s'engagent pour les intentions qu'ils recevront à les célébrer dignement, en particulier **sans concélébrer**, et à respecter les intentions des donateurs (*ad intentionem dantis*).

L'Opus Sacerdotale propose ainsi comme offrande :

- * 17 € pour une messe
- * 180 € pour une neuvaine
- * 560 € pour un trentain grégorien.

Comme la messe est le cœur du sacerdoce, nous souhaitons aider les prêtres qui en ont besoin à vivre de l'autel autant que possible, suivant l'antique tradition, car de trop nombreux prêtres, même diocésains, n'en reçoivent plus quotidiennement ou parce que le montant de l'offrande est noyé dans des rémunérations forfaitaires qui rendent opaques leur destination et *a fortiori* leur célébration.

À cet effet, un compte spécial a été ouvert où vous pouvez faire un virement en informant l'économe qui se chargera de les transmettre au

célébrant :

Association pour le soutien du sacerdoce catholique – intentions de messe :

IBAN FR76 3000 3017 9200 0372 9090 151, il faut alors en informer

l'économe : cyrille.debris@gmail.com de vos intentions (02 35 60 37 40).

Vous pouvez aussi envoyer vos chèques à l'ordre de l'Association pour le soutien du sacerdoce catholique (ASSC) à M. l'Abbé Cyrille Debris, 34 rue Pierre Quintard, 76230 Bois-Guillaume.

C'est encore à cette adresse que vous pouvez demander des messes.

En revanche, pour les virements de **cotisations ou autres dons** à l'Opus Sacerdotal, voici les coordonnées bancaires du compte courant : FR76 3000 3017 9200 0372 9085 107.

Merci d'avance à tous nos précieux soutiens !

M. l'abbé Cyrille Debris, économe

Renseignements pratiques

Notre Prieur : Monsieur l'abbé François SCRIVE

Presbytère

13 rue Faubert

95270 BELLOY-EN-France

Tél : 01 30 35 70 31

Adresse électronique : francois.scrive@wanadoo.fr

L'intitulé du compte postal de l'Opus Sacerdotal est « Association pour le soutien du sacerdoce catholique ». A ce compte doivent être adressés les cotisations et les dons.

Les cotisations servent à l'édition et à l'envoi du bulletin. Une cotisation annuelle de chacun (20 euros) serait bienvenue pour développer notre œuvre. Nous remercions ceux qui ont envoyé leur cotisation.

